

A 26

BUILDING HARMONY

Communiqué de presse
Le 11 juillet 2024

L'Agence d'architecture A26 livre un centre aqualudique de dernière génération à Manosque

Dans la commune de Manosque située dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'Agence d'architecture A26 s'est associée aux équipes de R+4 ARCHITECTES, Régis Chaumont et TPFI, pour réaliser un complexe aqualudique innovant et polyvalent. Le bâtiment de 5.000 m2 est équipé de plusieurs équipements sportifs, ludiques et de bien-être pour répondre aux besoins des 64.000 habitants du bassin de vie. Il a été livré en février 2024 après 26 mois de travaux.

« Ce nouveau projet témoigne du savoir-faire de notre pôle « Sport » et va au-delà d'un équipement innovant et performant, le centre aqualudique de Manosque a été conçu et réalisé dans une démarche durable et vertueuse, où tout a été pensé pour réduire sa consommation énergétique et assurer une gestion astucieuse de l'eau », explique Lionel Blancard de Lery, Directeur général Associé d'A26 Architectures. L'agence a également fait appel à des filières locales et utilisé des matières premières du territoire pour optimiser l'intégration du site dans son environnement.



Le nouveau centre aqualudique de Manosque - Crédit Florent Joliot pour A26

TROIS ESPACES POUR UNE MULTITUDE D'USAGES

Ce complexe aqualudique a été configuré par A26 pour accueillir une large gamme d'activités. Les usagers pourront tout d'abord profiter des deux bassins de l'espace intérieur : un premier bassin sportif de 8 lignes d'eau de 525 m², doté d'une tribune de 400 places pour organiser des compétitions, et un second bassin polyvalent de 325 m², équipé d'un fond mobile. Les enfants auront également droit à une aire de jeux aquatiques de 50 m². Enfin, une salle de musculation et une zone polyvalente viennent compléter les équipements proposés à l'intérieur du centre.

A26 a ensuite intégré un espace dédié au bien-être avec trois spas, deux saunas, un hammam, des douches thématiques, une fontaine à glace, un espace tisanderie et un solarium privatif.

Enfin, un sas vient relier cet ensemble couvert à un espace extérieur accueillant un bassin nordique de 270 m², une seconde zone de jeux aquatiques de 200 m², des plages minérales et végétales ainsi qu'une aire de pique-nique.



Le nouveau centre aqualudique de Manosque - Crédit Florent Joliot pour A26

UN PROJET EXEMPLAIRE CONSTRUIT EN HARMONIE AVEC SON TERRITOIRE

Tout au long du chantier, A26 s'est attachée à concevoir ce nouvel équipement dans une logique de co-construction avec l'écosystème local. L'Agence d'architecture a notamment privilégié l'utilisation de matières premières issues d'entreprises du territoire, explique Camille Pallot, architecte en charge du projet pour A26 : *« Les gradins, les murs préfabriqués et les dalles alvéolaires proviennent d'usines situées à moins de 100 km de Manosque, les bétons et aluminiums sont français, et les pierres pour les restanques proviennent de carrières voisines. Nous voulions que la construction de ce complexe aqualudique ait un réel impact sur le tissu économique local ! ».*

La cohérence paysagère du site a également été pensée pour s'intégrer aux particularités du territoire, et notamment sa biodiversité. Plantation d'essences locales et végétalisation des parkings et de la toiture viennent ainsi habiller le centre et diminuer son empreinte écologique.

Camille Galtier, le Maire de Manosque et Président de la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération DLVAgglo, a tenu à féliciter l'ensemble des acteurs impliqués dans cette réalisation : *« Ce nouveau lieu exceptionnel de baignade et de détente est certainement le plus bel équipement de notre territoire et nous pouvons en être fiers. Le pari architectural, environnemental et sociétal de cet équipement a été tenu et c'est grâce à nos partenaires que nous y sommes arrivés ».* Lionel Blancard de Lery confirme : *« Il y a eu une totale synergie entre les services de DLVAgglo, notamment sous l'impulsion de Patrick Charrier, et la maîtrise d'œuvre emmenée par A26, R+4, TPFI et Régis Chaumont ».*

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SOBRIÉTÉ

Alors que la hausse des prix de l'énergie vient grever le budget des collectivités, A26 a déployé tout son savoir-faire en matière d'ingénierie pour réduire les besoins énergétiques du bâtiment.

Avant toute chose, l'Agence d'architecture a réalisé une étude de simulation de l'ensoleillement pour optimiser la disposition du bâtiment afin qu'il emmagasine un maximum d'énergie par apport solaire.

En complément, le site a été raccordé au réseau de chaleur urbain, chauffé au bois, et des systèmes de performances énergétiques innovants ont été installés. « La gestion thermique a par exemple été optimisée à travers un système de production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires, couvrant 55 % des besoins annuels de la piscine, par un toit en sheds et par la disposition vers l'Est de la façade vitrée pour bénéficier des apports solaires », précise Camille Pallot. Pour éviter les déperditions et se protéger des ponts thermiques, l'Agence d'architecture a alterné les isolations par l'intérieur et l'extérieur.

Tous les équipements ont également été sélectionnés pour réduire la consommation énergétique du bâtiment, explique Bernard Sartorius, directeur pôle bâtiment chez TPFI : « Nous avons par exemple installé des éclairages LED qui s'adaptent à la présence ou encore un système de réduction des débits et des températures en période d'inoccupation des bassins. Les centrales de traitement d'eau et d'air permettent des fonctionnements à débit variable et récupèrent ainsi 85 % des calories rejetées tout en apportant un confort thermique et hygrométrique en déshumidifiant plus de 74 % de l'évaporation des plans d'eau. Pour 1Kwh consommé, elles restituent 7,3kwh utilisables pour l'eau ou l'air ».

La maquette BIM remise à la collectivité et au gestionnaire à l'issue du chantier, couplée à la mise en place d'une Gestion Technique du Bâtiment performante, vont également faciliter la maintenance, optimiser la durée de vie des équipements, assurer le confort des usagers, améliorer la performance énergétique du bâtiment et réduire les coûts de fonctionnement. La réduction des débits et des températures lors des périodes d'inoccupation permettra par exemple de limiter l'évaporation des eaux des bassins.

Enfin, A26 a prévu un système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des plantations.

Ce nouveau projet conduit à Manosque témoigne de la capacité de l'Agence d'architecture A26 à développer des équipements innovants, en phase avec les attentes des usagers et respectueux des territoires dans lesquels ils s'insèrent.



Le nouveau centre aqualudique de Manosque - Crédit Florent Joliot pour A26

Le nouveau centre aqualudique de Manosque en quelques chiffres

- **Espace intérieur :**

1 bassin inox sportif de 8 lignes d'eau de 25 m (525 m²)

1 tribune de 400 places

1 bassin inox polyvalent (325 m²)

1 zone de jeux aquatiques destinés aux enfants (50 m²)

1 salle de musculation

1 salle polyvalente

Des vestiaires et des sanitaires

- **Espace bien-être :**

3 spas

2 saunas

1 hammam

1 solarium privatif

1 fontaine à glace

Douches thématiques

• **Espace extérieur :**

1 bassin inox polyvalent nordique (270 m²)

1 zone de jeux aquatiques destinés aux enfants (200 m²)

1 solarium végétal

1 solarium minéral

1 aire de pique-nique

• **Budget des Travaux :** 15,24 millions d'euros HT

• **Visiteurs attendus :** 180 000 personnes à l'année